

SICAV ODDO BHF
ODDO BHF METROPOLE EURO

Paris, le 14/05/2025

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes actionnaire du compartiment ODDO BHF METROPOLE EURO SRI (ci-après le « **Compartiment** ») de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « **SICAV** »), et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Conformément aux orientations de l'ESMA publiées le 21 novembre 2024 portant sur « *les noms de fonds contenant des termes liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ou à la durabilité* », le Conseil d'Administration de la SICAV ODDO BHF a décidé de procéder à la modification de la dénomination du fonds ODDO BHF METROPOLE EURO SRI en supprimant la mention « SRI » et devenant désormais ODDO BHF METROPOLE EURO.

Cette modification n'a pas d'impact sur la stratégie d'investissement ou le profil rendement / risque de la SICAV.

Les autres caractéristiques de la SICAV demeurent inchangées.

Cette modification entrera en vigueur le 20/05/2025.

Le prospectus de la SICAV, daté au 20/05/2025, ainsi que les Documents d'Informations Clés du compartiment ODDO BHF METROPOLE EURO seront disponibles en langue française sur le site <http://am.oddo-bhf.com> ainsi que sur simple demande auprès de la SICAV.

Le représentant en Suisse est CACEIS (Switzerland) SA, Route de Signy 35, 1260 Nyon.

Le service de paiement en Suisse est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse, Route de Signy 35, 1260 Nyon.

Le prospectus et les documents d'informations clés, les statuts, ainsi que les rapports annuel et semestriel sont disponibles gratuitement auprès du représentant